

Au lendemain du scrutin

LE DOSSIER DE LA SANTÉ devait être au cœur de la dernière campagne électorale. Ce ne fut pas le cas. Certes, nous avons eu droit à diverses promesses de l'un et l'autre des partis en présence. Le gouvernement sortant a été accusé de ne pas avoir rempli ses engagements de la campagne de 2003 qui étaient de résoudre les principaux problèmes de notre système de santé, dont la réduction des listes d'attente et de l'engorgement des urgences. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) avait, dans une lettre ouverte, interpellé les différents partis politiques sur leur programme en matière de santé. Le Parti libéral, le Parti québécois et Québec solidaire ont répondu à nos questions. L'Action démocratique du Québec (ADQ) s'est abstenue de le faire, préférant, nous a-t-on informés, ne répondre à aucun questionnaire provenant d'organismes.

Peu d'orientations nouvelles ont été suggérées dans les diverses plateformes électorales, à l'exception de la proposition principale de l'ADQ. Ce dernier parti souhaite faire plus de place au secteur privé, dénonçant du même souffle la timidité du gouvernement Charest qui n'a pas su, en cette matière, profiter du jugement de la Cour suprême dans l'affaire Chaoulli-Zeliotis.

Le Parti libéral s'est engagé à poursuivre les mesures mises en place depuis 2003. Il a promis d'accroître le nombre de médecins de 1500 d'ici 2012, ce qui n'est pas vraiment une promesse puisque ces futurs médecins étudient déjà dans nos facultés de médecine. Cet ajout net pourrait ainsi se réaliser peu importe le gouvernement en place, mais seulement dans la mesure où ces nouveaux diplômés choisiront d'exercer au Québec. À cet égard, le dernier bilan migratoire n'est pas rassurant. Il est négatif autant pour les médecins spécialistes que pour les omnipraticiens. Au cours des cinq dernières an-



Photo : Emmanuèle Garnier

nées, vingt-huit omnipraticiens ont quitté, en moyenne, le Québec, ce qui est très inquiétant si l'on considère que l'ajout net d'omnipraticiens s'est situé, annuellement, entre 50 et 65 omnipraticiens au cours de cette période.

Quant au Parti québécois, sa plateforme en santé nous est apparue bien peu différente de celle du Parti libéral. Toutefois, il a précisé que sa première priorité serait l'éducation.

Le bilan du dernier gouvernement en matière de santé est loin d'être aussi négatif que les critiques l'ont prétendu. Certes, il faut se souvenir que certaines des mesures mises de l'avant en 2003 avaient été entreprises par le gouvernement précédent. Le ministre Philippe Couillard a choisi, à bon droit, de continuer et surtout d'accélérer l'implantation de plusieurs de ces mesures, particulièrement dans l'organisation des soins de première ligne. C'est le cas, notamment, des groupes de pratique en médecine de famille et des augmentations des admissions dans nos facultés de médecine. De nombreuses modifications de structure ont été faites sous le précédent gouvernement. Mais, les avantages concrets qui devraient en résulter se font encore attendre, malgré l'intérêt des concepts qui sous-tendent cette réforme découlant de la Loi 25. Des crédits nouveaux représentant près de six milliards de dollars ont été alloués à la mission santé et services sociaux depuis 2003. C'est important, mais encore insuffisant tant le retard était grand. Les listes d'attente ont été considérablement réduites pour certaines affections, des lignes de responsabilité sont mieux définies localement et des services de première ligne ont été améliorés, comme ceux du maintien à domicile. Néanmoins, l'accès à un médecin de famille et le soutien technique et spécialisé nécessaire pour appuyer la pratique de ce dernier demeurent très problématiques. D'autres difficultés persistent, dont l'engorgement chronique de nos salles d'urgence. Au

chapitre des erreurs commises par ce gouvernement, vient en premier lieu l'autoritarisme des négociations avec les employés de l'État et les médecins. Les lois spéciales 142 et surtout 37 ont énormément nui aux relations du ministre avec le corps médical.

Aucun gouvernement ne pourra, à l'intérieur d'un seul mandat, régler les nombreux problèmes de notre système de santé. Une telle prétention relève de la pensée magique et s'inscrit dans les travers des promesses d'une campagne électorale. Ce système est complexe et les mesures appliquées pour corriger les problèmes prennent souvent plusieurs années avant de produire leur plein potentiel. Un nouveau gouvernement doit s'en souvenir et axer ses politiques sur la continuité d'actions prometteuses déjà entreprises, sans toutefois écarter des avenues nouvelles. L'ADQ, qui formera l'opposition officielle d'un gou-

vernement minoritaire, propose une ouverture plus grande au secteur privé. Voilà une orientation qui ne pourra être balayée du revers de la main sous le prétexte qu'elle menace le système public de santé. Une plus grande ouverture à des ressources privées déjà existantes et utilisées, souvent sous le boisseau, peut se concilier avec le maintien d'une politique sociale qui nous est chère, soit de garantir à tous un accès raisonnable à des soins de santé. Dans le contexte économique du Québec, cette orientation peut même devenir essentielle pour assurer la pérennité des principes sur lesquels repose notre système public de santé. ☎

Le président,

Renald Dutil, M.P.

Le 8 avril 2007



Le Tournoi de golf des fédérations médicales

au profit de la Fondation du Programme d'aide aux médecins du Québec
Lundi 30 juillet 2007 au Club de golf Le Mirage (Terrebonne) : inscrivez-vous sans tarder!

Participez en grand nombre à cet important événement pour la communauté médicale dont le but est de venir en aide aux médecins en détresse. Un rendez-vous à ne pas manquer !

Tournoi formule Vegas (meilleure balle) incluant droit de jeu, voiturette, brunch, cocktail et dîner : 500 \$ par personne

Les places sont limitées et s'envolent rapidement. Seuls les formulaires d'inscription dûment remplis seront pris en compte. Quelques occasions de commandite sont encore disponibles.

Merci à nos commanditaires majeurs :



McCarthy
Tétrault



ims

Sogemec

Informations et formulaires d'inscription disponibles sur le site Internet de votre fédération :
www.fmoq.org www.fmsq.org www.fmrq.qc.ca www.fmeq.qc.ca